

INFORMATIONS SUR LE DOSSIER SOUMIS A ENQUETE PUBLIQUE :

Note de présentation :

Le présent dossier est présenté à l'enquête publique par :

la Commune de UCHAUX,

en vue de procéder à :

**une déclaration de projet emportant mise en compatibilité
du Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

L'enquête publique porte à la fois sur l'intérêt général du projet et sur la mise en compatibilité du PLU qui en est la conséquence.

Le projet consiste en :

- l'extension de l'entreprise Plastcorp avec l'implantation d'un bâtiment de stockage de 2000 m² environ ;
- la sécurisation de l'accès à l'entreprise par la voie départementale RD 11.

La mise en compatibilité du PLU d'UCHAUX consiste à étendre la zone économique UX sur 0,68 hectare en reclassant une parcelle se situant actuellement en zone agricole A en zone économique UX, afin de permettre l'extension de l'entreprise Plastcorp.

La procédure de mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet par une collectivité compétente en matière de PLU, est prévue par les articles L.153-54 à L.153-59, et R.153-15 du Code de l'urbanisme.

Pour information, après examen au cas par cas par la commune concluant à une proposition de dispense d'évaluation environnementale, l'autorité environnementale a été saisie pour avis conforme sur cette proposition le 11/07/2025.

L'autorité environnementale ayant formulé un avis conforme le 11/09/2025, le conseil municipal a donc décidé de ne pas soumettre cette procédure de modification du PLU à évaluation environnementale (délibération du 03/10/2025).

Textes régissant l'enquête publique :

L'enquête publique est régie par le chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement.

Place de l'enquête dans la procédure :

Le lancement de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU a été acté par un arrêté du Maire en date du 03/07/2025.

Le dossier a fait l'objet d'une réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées le 23/09/2025. Le compte-rendu de cette réunion, ainsi que les avis reçus par écrit, sont joints au dossier d'enquête publique.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et autorités compétentes :

Après enquête publique, pourra être adoptée la déclaration d'intérêt général du projet d'extension de l'entreprise Plastcorp qui emportera la mise en compatibilité du PLU d'UCHAUX, sous la forme d'une délibération du Conseil municipal.

Autres informations :

Le présent dossier n'a pas fait l'objet de concertation préalable.